

**DAJI/2019/Décision/Tarifs/04**

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «Advanced Photonic Imaging in Neurosciences»

**Le Président d'Aix-Marseille Université**

Vu le Code de l'Éducation,  
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «Advanced Photonic Imaging in Neurosciences» organisé par l'Institut de Neurosciences de la Timone (INT).

Ce colloque aura lieu les 11 et 12 juillet 2019 à Marseille.

Les tarifs d'inscription HT s'élèvent à :

- Etudiants : 50 euros
- Chercheurs et Enseignants-Chercheurs : 150 euros
- Représentants sociétés : 500 euros

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 23 janvier 2019

  
**Yvon Berland**

Président d'Aix-Marseille Université

